

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-PLACIDE

Réunion du mercredi 8 juin 2022

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Alain DAVEZAC, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'île de France, en date du mardi 24 mai 2022, les membres du Conseil de Quartier Saint-Placide se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, le mercredi 8 juin 2022 à 18h30.

Membres présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire ;

Monsieur François ABELANET, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Nathanaël NAPOLI (Association de commerçants Saint-Placide - Cherche-Midi) ;

Monsieur Kheir MAYOUF (Association des parents d'élèves de la rue Littré).

3^e collège (Habitants) :

Madame Marie-Hélène DEPETRINI, membre titulaire ;

Madame Ernestine NGO MELHA, membre suppléant ;

Madame Françoise VUCEKOVIC, membre suppléant.

Monsieur Alain DAVEZAC, Président.

Membre excusé ayant donné pouvoir :

Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement donne son pouvoir à Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire.

Membres excusés

1^e collègue :

Monsieur Bruno BOUCHAUD, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue :

Madame Sophie de VILLENEUVE (Accueil Louise et Rosalie) ;

Madame Caroline-Anne LISFRANC (Abracadapain) ;

3^e collègue :

Madame Nathalie DENOYES, membre titulaire ;

Madame Françoise MATHIEU, membre titulaire ;

Monsieur Olivier DUBOIS, membre titulaire.

Introduction :

Alain DAVEZAC accueille les membres du Conseil et les remercie de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2022 ;
2. Point d'information sur les projets d'aménagement des rues Vaugirard, Littré, et Blaise Desgoffe ;
3. Nouveau vote sur le vœu présenté et voté lors de la séance du 23 mars 2022 ;
4. Budget participatif : point sur les projets déposés pour l'arrondissement ;
5. Point sur les projets cendriers, tote bags, et « petits projets » pouvant entrer dans le cadre d'un financement par le budget du Conseil de Quartier ;
6. Point sur la propreté du quartier et l'organisation d'une marche exploratoire ;
7. Questions diverses

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2022

Le procès-verbal de la séance du 23 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Point d'information sur les projets d'aménagement des rues Vaugirard, Littré, et Blaise Desgoffe

Le Président rappelle qu'une réunion publique sur l'aménagement des rues Vaugirard, Littré et Blaise Desgoffe s'est tenue en Mairie le 9 mars en présence de David Belliard, Adjoint à la Maire de Paris en charge des transports et des mobilités. Lors de cette séance, il y a eu beaucoup de débats et une majorité d'habitants opposés au projet d'aménagement proposé par la Ville de Paris. Il explique que Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, a quant à lui proposé un projet alternatif afin de satisfaire le plus grand nombre. Il s'agit d'une vélorue, en environnement apaisé, réservée aux vélos et aux riverains, conservant ainsi le sens actuel de circulation. Ce nouveau projet a l'intérêt de ne pas solliciter les petites rues Ferrandi et Littré et donc de ne pas compromettre le projet de la « rue aux écoles » rue Littré. François ABELANET considère que ce projet alternatif n'a pas de sens et précise que le Conseil syndical de l'immeuble du 118/120 rue de Vaugirard est favorable au projet proposé par la Ville de Paris.

Florence de VARAX rappelle qu'une consultation à destination des habitants et des commerçants a été organisée par la Mairie du 6^e à ce sujet et s'est déroulée du 31 mars au 15 mai 2022. Elle transmet ensuite les résultats de ce questionnaire/référendum. Sur un total de 1052 votes exprimés, l'aménagement proposé par la Mairie du 6^e a recueilli 690 votes, soit 66% des votants ; l'aménagement proposé par la Ville de Paris a recueilli 362 votes dont 122 votants qui n'habitaient pas le 6^e arrondissement et 36 qui n'étaient pas Parisiens. En conséquence, si on se limite aux votes exprimés par les habitants du 6^e ce sont 204 votes en faveur de la Ville de Paris soit 19%. François ABELANET estime que ce référendum n'est pas recevable car les questions étaient orientées politiquement. Le Président rappelle que le vœu a été débattu et adopté avant le lancement de la consultation. Marie-Hélène DEPETRINI considère que les habitants ont pu donner leur avis par le

biais de ce référendum, qu'une majorité était contre le projet de la Ville de Paris et se réjouit du résultat. Nathanaël NAPOLI souhaite obtenir des études concrètes des différents projets pour pouvoir donner son avis à ce moment-là. Florence de VARAX explique qu'une fois le projet terminé, il n'y aura plus de possibilité de s'exprimer. Elle estime d'autre part que le résultat de ce questionnaire est tout simplement démocratique.

3/ Nouveau vote sur le vœu présenté et voté lors de la séance du 23 mars 2022

Le Président signale que le vœu relatif à la vélorue de la rue de Vaugirard débattu et adopté lors de la précédente séance du Conseil de Quartier n'a pas été validé en Conseil d'arrondissement. En effet, certains élus d'opposition ont déclaré qu'il y avait un vice de procédure, le vœu n'étant pas précisément noté dans l'ordre du jour. Alain DAVEZAC regrette que ce vœu qui demande davantage de démocratie ait été bloqué et fasse perdre du temps au Conseil de Quartier. Il rappelle qu'il s'agit d'intégrer le projet alternatif de la Mairie du 6^e à la feuille de route de la Ville en demandant que soient concertés avant les travaux les différents acteurs (associations, riverains, commerces etc. ...). Il propose ensuite de revoter ce vœu (annexe).

Le vœu est adopté à la majorité des votants.

4/ Budget participatif : point sur les projets déposés pour l'arrondissement

Florence de VARAX rappelle que suite à la Commission ad hoc du 6^e arrondissement pour le Budget participatif 2022 qui s'est tenue en Mairie le mercredi 18 mai, 10 projets ont reçu un avis favorable et seront soumis au vote des Parisiens du 8 au 27 septembre prochain. Parmi ces projets, certains concernent directement le quartier Saint-Placide tels l'ouverture d'un jardin partagé rue du Cherche-Midi pour 100 000 euros et la révélation d'un petit jardin à l'angle Littré-Vaugirard pour 200 000 euros, tous deux déposés par l'association « Le Grand Littré » dont Kheir MAYOUF membre du Conseil de Quartier fait partie. Elle cite d'autres projets plus généraux pour l'arrondissement comme la restauration du patrimoine culturel et culturel du 6^e arrondissement pour un coût de deux millions d'euros et l'achat de vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles du 6^e pour un coût de 350 000 euros. Elle précise que seulement deux projets seront lauréats.

Le Président donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle explique le déroulement du vote et dans le même temps informe les Conseillers sur l'organisation du Vide-greniers des Conseils de Quartier. Elle indique que les Parisiens pourront voter soit sur le site internet du Budget participatif soit directement en déposant le bulletin de vote dans l'une des deux urnes disposées respectivement à l'entrée de la Mairie du 6^e et au Centre André Malraux. Elle précise qu'une urne sera installée les mardis et vendredis matins au Marché Raspail mais également lors du forum des associations le samedi 10 septembre ainsi qu'au Vide-greniers des Conseils de Quartier du 6^e le dimanche 11 septembre sur la place Saint-Sulpice. À ce propos, elle signale qu'une tente pour les Conseils de Quartier sera installée et invite les Conseillers à y participer. Ces derniers proposent de venir à tour de rôle pour faire découvrir aux visiteurs le Conseil de Quartier Saint-Placide.

5/ Point sur les projets cendriers, tote bags, et « petits projets » pouvant entrer dans le cadre d'un financement par le budget du Conseil de Quartier

Nathanaël NAPOLI explique que les commerçants sont plutôt favorables à la création de « tote bags » mais suggère un modèle de sac plus chic en forme de cabas et de créer une identité commune à tous les commerçants et au Conseil de Quartier qui représente la philosophie du quartier.

Kheir MAYOUF rappelle que son association « Le Grand Littré » avait déposé au Budget participatif 2022 le projet d'un 6^e arrondissement sans mégots. Il indique que celui-ci a été refusé mais souhaite néanmoins continuer à avancer sur cette idée et propose de poursuivre ce travail. Il suggère de se rapprocher des élèves du lycée Saint-Nicolas qui mènent des actions en ce sens.

6/ Point sur la propreté du quartier et l'organisation d'une marche exploratoire

Le Président propose d'inviter lors de la prochaine séance le responsable de la propreté du 6^e afin que toutes les questions des conseillers liées à ce sujet puissent être posées.

Les Conseillers sont unanimement favorables.

François ABELANET fait savoir que des boîtes pour collecter les piles et ampoules sont fixées au mur de son immeuble et suggère de réfléchir à cette idée pour le quartier. Nathanaël NAPOLI indique qu'il existe une structure qui s'occupe de les collecter et précise qu'il convient d'avoir un cadre réglementaire pour ce genre de démarche. Il propose d'étudier cette possibilité. Kheir MAAYOUF considère plus simple d'installer des collectes à côté des poubelles.

7/ Questions diverses

Florence de VARAX invite les Conseillers à faire connaître leurs idées pour des projets d'investissement. François ABELANET suggère de mettre en avant un artiste de quartier. Nathanaël NAPOLI propose quant à lui d'engager un père Noël pendant les fêtes pour animer le quartier. Marie-Hélène DEPETRINI indique que rien a été réalisé par la Ville de Paris sur le pied d'arbre abandonné à proximité du kiosquier de la place du 18 juin 1940. Le Président propose aux Conseillers de financer le réaménagement de ce pied d'arbre. Il rappelle également le projet d'installer une boîte à livres double (Parents-Enfants) rue Littré. Florence de VARAX réitère son souhait approuvé par l'ensemble des Conseillers de mettre en valeur la dernière borne milliaire en la protégeant et en installant un QR code pour découvrir son histoire.

Le Président constate que le platane de la crèche Littré a été arraché et n'est toujours pas remplacé. Il signale par ailleurs que la Poste a fermé certaines boîtes aux lettres à cause d'une recrudescence de vol. Il précise que 200 d'entre elles sont concernées dans tout Paris. Il fait part du problème de déshérence du Musée Hébert qui semble à l'abandon. Florence de VARAX rappelle que sa gestion est exercée hiérarchiquement par le Musée d'Orsay même si l'évolution des lieux quasiment abandonnés dépend d'un accord entre la Réunion des Musées Nationaux (RMN), la Fondation de France et le Ministère de la Culture. Kheir MAAYOUF évoque l'idée d'ouvrir ce lieu aux élèves du quartier.

Nathanaël NAPOLI informe les Conseillers que les commerçants et résidents du quartier organisent un apéritif entre voisins aux pieds des immeubles et commerces pour fêter l'arrivée de l'été. Il précise que cet évènement aura lieu le jeudi 9 juin de 19h à 21h et invite les conseillers à y participer.

L'ordre du jour étant épuisé, Alain DAVEZAC lève la séance à 20h30.



Alain DAVEZAC

Président du Conseil de Quartier